

**REUNION DU 2 OCTOBRE 2019 – PROJET DELERUE 2020**  
**SALLE DES JEUNES - MAFFLIERS**

**Personnes présentes :**

**Chefs de chœur : Matthieu Boutet et Marie-christine Pannetier**

**Exavocem** : Christiane Gueutal (Présidente), Jacques Pigeon (Trésorier), Christine Vestur (Secrétaire), Denys Frontenaist (Trésorier Adjoint), Martine Vanneckoot (secrétaire adjointe).

**La Chapelle du Prince de Conti** : Bernadette SAINTOUL (Présidente), Florence Sem (Secrétaire), Sylvie Richard (Trésorière), Emmanuelle Lalande (Administratrice), Michel Saintoul (Administrateur) et Régine Poirot (Administratrice LCPC et Exavocem).

**Pro Homine** : Daniel Deswarte (Président), Anne Guerin (Trésorière), Anne et autres administrateurs (MERCİ DE COMPLETER).

La séance est ouverte à 20h40.

**Rappel de la situation pour les demandes des subventions :**

Exavocem a fait le nécessaire pour l'ouverture du compte Guso et pour celui de la Spedidam. Il reste maintenant à rentrer toutes les informations. Les codes d'accès seront donc partagés entre le Exavocem et Pro Homine.

**Réservation des lieux de concerts et convention :**

Pour l'Isle Adam, nous découvrons lors de la réunion que la salle de n'a probablement été réservée que pour la date du concert, sans générale. Cette question va donc être abordée rapidement lors de la réunion prévue avec la Mairie qui doit avoir lieu le 9/10. Il sera important de revoir tous les termes de la convention, d'autant que pour tous les concerts, chaque convention doit être faite au nom d'Exavocem (cf exigence des demandes de subventions Adami et Spedidam). Dans l'éventualité où nous n'aurions pas la scène Adamoise, pourrions-nous organiser le concert à l'église ? Mais aurions-nous la subvention ?

Attention : des frais de sécurité sont mentionnés pour la Scène Adamoise d'un coût de 200 euros.

Pour Paris, nous n'avons pas encore le retour de la confirmation. A priori, pas de soucis quant au programme puisqu'il est mentionné l'obligation d'au moins une œuvre de musique sacrée. Ce qui est donc le cas. L'église Sainte Marie des Batignolles a été prévenue de notre programme – 20 septembre – mais nous n'avons toujours pas de réponse par écrit. Christiane les relance et leur demande de renvoyer la convention signée.

Pour Soisy, tout est ok et la convention est signée.

## **Gestion des concerts :**

L'ouverture du compte au Crédit Mutuel Enseignant de Cergy pour la gestion budgétaire des concerts 2020 au nom d'Exavochem est en cours. Il nous permettra :

- L'ouverture d'une billetterie électronique (avec relevé quotidien).
- La négociation d'une subvention au niveau des CME du département.
- L'information sera diffusée pour les trois concerts sur les documents CME et de ce fait aussi via leur carnet d'adresses.

Il n'y a pas de demande d'exclusivité face à d'autres financeurs.

## **Assurances :**

Il est nécessaire de bien faire le point sur les contrats d'assurance de chaque chœur.

## **Programme :**

Seront maintenus les œuvres de la 1<sup>ère</sup> partie du concert « Petite forme », à l'exception peut être des mélodies de Shakespeare.

Les pièces Stances (violoncelle et piano) sont gardées et seront financées par Colette Delerue.

Les solistes seront ceux qui ont participé aux concerts de la petite forme.

Nous avons minuté les différents morceaux :

- vitrail 11 minutes
- le chevalier de neige : 3 airs + chœurs 10 minutes
  
- la mélodie dedans paris : 3 minutes
- 3 mélodies : 6 minutes
- stances : 4 minutes
- 3 mélodies : 6 minutes
- 2 mélodies : tant que mes yeux, Fortunio 6 minutes
- libera me : 10 minutes
- 3 prières : 25 minutes
- Etranges Etrangers : 4 minutes
- en allant avec le fleuve : 4 minutes

1<sup>ère</sup> partie environ 30 minutes

2<sup>ème</sup> partie avec chœur : environ 43 minutes.

Durée totale envisagée : 1H13

Pour le placement : (nous devrions être environ 65 choristes)

A Soisy, nous avons demandé 80 chaises pour les choristes

Selon les lieux, si nous ne pouvons pas être étagé, il faut prévoir des chaises pour les choristes.

A Sainte Marie des Batignolles, il y a 3 marches et une plate forme pour les musiciens.

Si il y a nécessité de praticables, à voir avec ceux dont Matthieu pourrait disposer à Paris, et qui sont de hauteur modulable. Mais il faudrait louer une camionnette pour les transporter.

Cela n'exclut pas que les choristes soient assis, il faudrait alors que chacun possède un petit siège pliant noir type s'il y a des estrades, on peut envisager que les choristes pourront s'asseoir ou bien des petits tabourets pliants noirs.

Au niveau des musiciens : (2 chefs de chœurs)

Matthieu a obtenu les accords des instrumentistes suivants :

2 pianistes

Violoncelliste

2 cors

1 flutiste

2 clarinettes

1 bassoniste

Pro Homine a obtenu l'accord pour les instrumentistes suivants :

Flute et Percussionniste.

Il reste :

Timbales

Hautbois

Trompette

Trombone x2

Matthieu et MC Pannetier continuent à faire les recherches nécessaires.

Rappel : il faut tous les noms et les numéros d'immatriculation Guso des musiciens pour les dossiers de subventions – donc avant le 4 novembre.

Au niveau des instruments :

Location piano (quart de queue) pour Soisy et Paris, générale et concert :

Devis à comparer entre Pro Homine et Exavocem

Pour l'Isle Adam, le piano est dans la salle. (Nous aurons un aperçu au moment du concert récital piano le 9/11).

Mais attention : un accordage sera peut-être nécessaire.

Pour Soisy, le piano ne sera livré que le dimanche puisqu'on ne peut pas laisser le piano dans l'église entre la générale entre le vendredi et le dimanche. Idem pour les autres instruments.

Location percussion : caisse claire fourni par MB

Timbales et grosse caisse seront louées (devis fait déjà par MB)

Cymbales (grand modèle) seront trouvées par MB ou MCP

### **Enregistrement :**

La famille Delerue tient à ce qu'une trace reste de nos concerts.

Du fait du report du concert de Soisy, il n'est pas envisageable de faire un enregistrement après le dernier concert.

PH questionne la question de la qualité du rendu du chœur pour se risquer à un enregistrement.

A cœur joie est ok pour éditer et distribuer le CD. Le tarif de la vente pour les choristes serait de 10 euros.

Pour financer la moitié du devis complet (enregistrement et orchestre). :

Devis : 4800 euros pour l'enregistrement (sauf Trois petites notes, Libera me ) + frais d'orchestre 4200 euros pour un service. (9000 euros en tout, donc  $4500 / 3 = 1500$  euros par chœur) + location des instruments

Il serait donc envisageable de faire un dépôt du dossier à l'ADAMI et SACEM pour une subvention enregistrement. Mais il faut voir quand il faudrait déposer les dossiers.

On pourrait envisager une journée pour le chœur avec et sans instrument et une autre pour les parties instrumentales. Pour l'oratorio, il est nécessaire que tout le chœur soit présent, mais sur les pièces a capella, cela ne serait peut-être pas nécessaire que tout le monde soit là et que l'enregistrement soit éventuellement un autre jour car ce n'est pas le même univers.

Le lieu reste à trouver fonction des nuisances sonores et du coût. Il est évoqué la chapelle Sainte Marie d'Anthony, mais elle est payante. Régine propose de voir pour l'église de Champagne sur Oise.

Les deux chefs de chœur seraient disponible le we du 8/9/10 mai.

Attention : il est nécessaire de bloquer une date rapidement pour être sûr d'avoir les musiciens.

### **Point sur le budget :**

Pro Homine vont lancer une campagne de dons sur le site Hello Asso. Elle débutera dès que possible jusqu'à la fin des concerts.

Il y aura aussi des préventes d'effectuer par les choristes. y aura des préventes par les choristes.

Pour les billets, Pro Homine ont la possibilité de les faire imprimer : coût 15cts par billet.

ATTENTION : IL FAUDRA SE METTRE D'ACCORD SUR QUI SE CHARGE DE LA BILLETTERIE (Hello Asso, Le CME ?)

Point sur les recettes actuelles via campagne de mécénat :

LCPC : 4700 euros

Exavocem : 5000 euros

### **Communication :**

Pour l'impression des programmes, nous avons la possibilité de voir avec Pro Homine pour un coût moindre. Idem pour la conception que pourrait aussi être faite par une choriste de Pro Homine.

Anne (PH) propose de réfléchir à un visuel commun pour ne plus avoir ensuite qu'à changer la date. Il faut travailler cela assez tôt et il va être nécessaire de récupérer les logos de chaque ville. Les logos des sponsors seront sur les programmes et non pas sur les affiches ( à l'exception de ceux qui aurait donné un financement supérieur ou égal à 1000 euros). Il va falloir travailler cela assez tôt.

Soisy demande un certain nombre d'affiches et de tracts.

Séance levée à 23 heures.

